

Le Genre à l'épreuve en République Démocratique du Congo : les pratiques contre la théorie de la parité

*Gilbert MALEMBA N'SAKILA**

L'approche genre s'affiche parmi les impératifs de ce moment, en Afrique comme ailleurs. Mais son applicabilité se heurte encore à la mentalité et aux traditions qui maintiennent les femmes dans une situation de vulnérabilité. De la « bureaugamie » à la retenue des femmes même diplômées universitaires au foyer sans emploi, en passant par l'interruption des études pour le mariage non désiré, les pratiques sociales contredisent l'effectivité de la parité en République Démocratique du Congo. Cependant, les espoirs méritent d'être soutenus pour une dialectique entre la masculinité et la féminité au détriment d'un combat physique entre les femmes et les hommes.

Pour ce faire, nous considérons que la différenciation sexuelle dont les femmes sont victimes peut être soumise à la lecture en passant par le spectre de l'histoire, de la politique, de la culture ou de la sexualité. La renfermer dans un seul cadre d'analyse, par exemple politique, menace et bloque sa compréhension. Notre présent propos se situe dans une approche culturelle.

En analysant la discrimination sexuelle, deux positions pratiques peuvent être prises : une fonctionnelle et une autre intellectuelle. La position fonctionnelle est politique, elle relève de l'engagement, soit des gestionnaires du pouvoir public soit des activistes des droits humains. La position intellectuelle, elle, est conceptuelle et relève du compte des chercheurs scientifiques. Mais toutes ces deux positions se réalisent dans des débats que l'histoire situe parmi ceux qui ont lieu chaque fois que l'humanité se retrouve contrariée par des inégalités.

Ainsi, la saisie des tenants et des aboutissants de la différenciation sexuelle qui s'opère actuellement constitue un débat qui se situe dans la suite de précédentes luttes contre des inégalités sociales du fait de l'âge (entre aînés et cadets), de

* Professeur, Université de Lubumbashi, République Démocratique du Congo

l'évolution sociale (entre les milieux urbains et les milieux ruraux), de l'exploitation humaine (entre les colonisés et le colonisateur), de l'impérialisme capitaliste (entre la périphérie et le centre) et de la gestion de la chose publique (entre les gouvernés et les gouvernants ou entre la démocratie et l'autocratie). C'est comme pour dire que d'autres fronts pourraient s'ouvrir plus tard étant donné que les inégalités sont inhérentes à la nature humaine.

Au demeurant, l'engagement et la mobilisation contre les inégalités sociales liées aux sexes ont deux dimensions : une locale et une internationale. La dimension locale consiste dans la mise sur pied et l'application des mécanismes nationaux supportant la recherche de l'équilibre des rapports sociaux entre les sexes. Elle n'a pas eu, de manière générale, un grand impact social à cause du fait qu'elle est limitée à une population ou à un pays. Dès lors, elle a lieu à travers des actions de quelques personnages charismatiques sans que toute la collectivité ou une frange significative de la population y adhèrent. C'est le cas des combats menés ça et là de manière inclusive depuis longtemps. La dimension internationale est récente. Elle consiste dans l'établissement et la mise en application des paramètres universels et collectifs de la définition de la base de la saisie de la question des femmes. Ses assises sont notamment les dispositions de l'Organisation des Nations Unies et le Protocole de Maputo qui appellent à la participation officielle de tous ceux qui les ratifient à travers le monde. Mais quelle qu'elle soit, la lutte contre les inégalités sexuelles a aujourd'hui une ampleur associative et une couverture mondiale, au point où la lutte internationale soutient aujourd'hui la lutte locale ; même si dans certains pays celle-ci avait plutôt précédé celle-là.

Au demeurant, les conditions des femmes à travers le monde sont diverses et diversifiées à cause de la vaste variété des pesanteurs sociales suite à la détermination des données historico-économiques, politico-culturelles et philosophico-religieuses de chaque peuple. Ainsi, une généralisation abstraite à ce propos risque d'être abusive, alors qu'une contextualisation des perspectives est susceptible d'éclairer la base d'une propriété théorique pouvant devenir finalement générale et pertinente sur l'égalité des sexes.

Fort de ce préalable, le présent propos relève de la saisie de la différenciation en République Démocratique du Congo à travers une grille culturelle sous la lumière de l'histoire. Il analyse d'abord le prétexte social de la considération des femmes, examine ensuite l'opportunité historique du Genre, illustre après les difficultés de l'applicabilité de cette rationalité des différenciations sociales et présente enfin les perspectives que nous envisageons pour cette approche.

I. Femmes, féminité et anti-féminité par la construction sociale

À travers ses expressions sociales, la pensée humaine est différenciatrice. Elle figure les différences et exploite habituellement les différenciations des éléments, des êtres et des existences. Parmi ces différenciations, celles qui traversent les époques et les contrées reposent sur des paramètres naturels tels que l'âge et le sexe. Mais, entre la distinction par l'âge et la ségrégation par le sexe, c'est cette dernière qui est la plus nourrie par les mythes, renforcée par des traditions et entretenue par des idéologies fortes. Elle est la plus historiquement déterminante de la société.

Deux rationalités ont été développées à ce sujet : l'une lie la différenciation à la nature physiologique, tandis que l'autre l'explique par des données sociales. La première rationalité table sur la capacité physique à produire la violence opposée à la faiblesse et à la douceur. Cette capacité est représentée suivant une échelle des forces pouvant donner ou recevoir la brutalité. Cette considération a été récupérée et alimentée par des modes des connaissances en vue de fonder et justifier l'ordre social qui en est dérivé et qui justifie a posteriori les inégalités sexuelles.

La seconde rationalité repose sur la position sociale et sur le statut des individus au sein de la société. Sa réalisation a lieu grâce à des thèses qui ont élaboré des arguments divers allant des récits mythiques aux affaires théologico-religieuses en passant par des avancées morales et psychologiques en vue de soutenir l'attribution de la primauté de l'un au détriment de l'autre. Cette rationalité emballe la pensée, la sensibilité et les agirs humains dans les productions sociales qui finalement se couvrent d'une nébuleuse dont le décryptage n'est pas à la merci du simple imaginaire. La

symbolique qui l'accompagne surdétermine le quotidien depuis belles lures.

Mais les conclusions des anthropologues, tels que Ralph Linton (1945) et Margaret Mead (1966), ont entre autres fait comprendre que la position sociale des femmes est une résultante du postulat de la socialisation et de la configuration culturelle de la vie humaine ayant pour but ultime la dotation d'un sens aux relations humaines. Le démontage de différentes évocations laisse entrevoir, en effet, une construction sociale à caractère théorique ou, mieux, une rationalisation savamment raffinée sur fond des représentations et des déterminations socioculturelles. En d'autres termes, la considération sociale des sexes a une base para-biologique parce qu'elle se situe en dehors d'une base anatomico-physique. Elle est une hypothèse dont les données ne sont pas absolument naturelles d'autant plus qu'elle ne saurait aucunement être ontologiquement validée. L'être féminin et son existence sont, sans contexte, le quotient des conditionnements sociaux et culturels assaisonnés fortement par des préjugés phallocentristes et des anti-féminités.

Certes, les deux rationalités de la différenciation sexuelle ont fait bénéficier à l'humanité son éloignement de l'animalité, et au regroupement humain un certain coefficient social et une consolidation de sa formation. De leur application, des civilisations ont été engendrées, la science et la technologie améliorées, et le progrès social développé progressivement depuis les avantages de l'industrie de la pierre taillée jusqu'à la miniaturisation numérique en passant par la métallurgie de tous bords (primaire et complexe). Mais, elles ont homologué des manifestations discriminatives à impact avilissant sur le psychisme humain. La roue de la vie humaine ayant tourné et continuant à tourner, la validité de deux précédentes rationalités a été éprouvée suite au décryptage du quotidien et la prise en compte du droit ou mieux des droits humains parmi les paramètres définitionnels des rapports sociaux avec comme corollaire l'identification et la lutte contre la discrimination dont les femmes sont sujettes. La dynamique sociale, à la faveur de la mondialisation de la considération des différenciations sexuelles, donne aujourd'hui lieu à la parité en considérant que c'est le genre humain qui distingue les hommes des femmes et que la différence des sexes, tout à fait naturelle, n'implique justement pas l'inégalité entre les individus dans la vie sociale.

D'ailleurs, en analysant les inégalités sociales du fait des sexes en République Démocratique du Congo, il s'avère que la différenciation sexuelle ne prend pas pied sur des arrières traditionnels. Elle est plutôt l'un des effets de l'industrialisation à l'issue de la colonisation de l'Afrique qui a transposé le système social dichotomique euro-occidental dans les colonies et requis la force physique pour les travaux dans des mines, des plantations et des usines ainsi que des auxiliaires en vue de surveiller les investissements coloniaux pour un profit unilatéral rapide du capital de l'impérialiste. À cause de la colonisation, des rapports sociaux ont été redéfinis, ainsi les femmes congolaises ont été désactivées dans le fonctionnement institutionnel notamment des secteurs économique, politique et éducationnel par le biais du mécanisme du travail salarié et surtout du salaire individuel. Ce faisant, les femmes ont été appauvries et reléguées sous le protectorat masculin.

De fait, au temps précolonial, les femmes congolaises n'avaient pas été invisibles sur l'échiquier social : les institutions politiques, l'organisation économique, les structures religieuses et les systèmes de parenté avaient leurs marques. Car, les femmes congolaises dans le contexte traditionnel n'étaient guère ignorées dans la division du travail et n'étaient pas de simples femmes au ménage et désœuvrées : d'ailleurs le chômage est un attribut social du capitalisme industriel que la colonisation a introduit en Afrique.

Voilà pourquoi nous trouvons que, lorsque certains continents se lancent aujourd'hui dans l'intégration des femmes dans la dynamique du développement, l'Afrique, elle, ne fait que retourner à son créneau précolonial. C'est bien une renaissance qui la concerne en matière de participation égale des sexes à la survie collective de la population. Par exemple, les hommes régnaient publiquement, alors que leurs femmes sont leurs conseillères principales et gardiennes des traditions, des mœurs et des forces *spirito-morales*. Aussi, les femmes n'engendraient pas seulement, elles définissaient en plus la filiation notamment dans la descendance matrilineaire.

II. La circonspection actuelle du Genre

Face aux inégalités sexuelles nées de l'industrialisation et de la colonisation, la parité a d'abord envisagé l'intégration des femmes au développement en vue d'éliminer les discriminations et réduire la position défavorable des femmes. Les Nations-Unies ont cautionné cette intégration et bien des pays au monde ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme. La République Démocratique du Congo l'a ratifiée en 1985 par l'ordonnance-loi n° 85-040 du 06 octobre 1985. Depuis lors, les femmes constituent le centre d'intérêt des actions sociales en vue d'un développement efficient et plus efficace. Pour y parvenir, il est convenu que les projets soient élaborés en faveur des besoins exprimés par les femmes et que le but poursuivi soit d'accroître le revenu et la production des femmes.

Mais, envisager le développement en plaçant les femmes au centre, c'est décentrer les hommes et prétendre corriger une injustice en recourant à une autre injustice. C'est ainsi que le Genre s'est fait valider comme troisième et nouvelle rationalisation des interrelations et de la réciprocité au sein de multiples appartenances sociales. Le Genre intègre les hommes et les femmes, tous, au développement parce que le centre d'intérêt de la société est et doit être bel et bien les rapports entre les hommes et les femmes. Subséquemment, il convient de rechercher une participation active et équitable des hommes et des femmes au développement grâce à l'accroissement du pouvoir des femmes autant que celui des plus démunis et la transformation des relations inégalitaires traditionnelles entre les hommes et les femmes. Ce qui signifie que les projets de développement doivent être élaborés en faveur des besoins exprimés et par les hommes et par les femmes.

Le Genre est une interprétation socioculturelle des rôles sociaux des femmes et des hommes. Il ne repose pas sur des différences biologiques et sociales, mais sur le partenariat établie au regard de la collaboration, de la réciprocité entre les hommes et les femmes. Il met à profit l'égalité sur une base juridique en allant au-delà du simple mouvement social sexué de revendication pour porter le partenariat, qui exclut une quelconque autonomisation des femmes, car l'accomplissement des attentes sociales requiert la symétrie des acteurs sociaux. Et c'est en vertu

de cette régularité que les partenaires sociaux, femmes et hommes, ne sont pas des simples intervenants, mais bien des associés ou des collaborateurs mettant chacun sa main à la charrue selon ses potentialités.

Le Genre réclame alors la prise en compte de la culture de la population et s'emploie à corriger les distances sociales historiques tendancieuses. Lorsqu'il est pris en compte pour le développement communautaire, le Genre assure la participation des femmes aux prises des décisions, c'est-à-dire qu'au lieu d'être utilisées, les femmes s'attendent plutôt à utiliser l'espace public verrouillé par les hommes. En d'autres termes, au lieu que le développement soit, par exemple, l'affaire exclusive des hommes, il devient une préoccupation commune et globalisante de deux sexes. C'est pour cette raison que le Genre est compatible au développement ainsi que le préconisait Esther Duflo avec beaucoup de préoccupation¹.

On passe de l'approche IFD (Intégration des Femmes au Développement) à l'approche GED (Genre et Développement), car les cadres théoriques des programmes mis en place jadis pour améliorer le statut des femmes, n'ont pas permis jusqu'ici d'atteindre un changement qualitatif de la situation. Ces cadres-là n'avaient pas pris en compte de manière adéquate les causes des inégalités sociales : ils ne s'attaquaient qu'à leurs effets.

Certes, il y a déséquilibre des rapports interindividuels dans l'exécution et la réalisation des activités des Congolais au sein de leurs groupes sociaux. L'application de l'approche Genre permettra de réduire les écarts et balancer les rapports. Elle ne les anéantira pas, dans la mesure où elles sont inéluctables à la nature humaine. Mais le prix à payer pour diminuer les inégalités sociales est immense, parce que plusieurs membres des associations dont les ONGD, sont encore attachés aux coutumes de leurs sociétés. De ce fait, ils rejettent la notion du genre. Aussi, beaucoup de femmes congolaises souffrent encore d'un complexe d'infériorité et ne se sentent pas adroites d'occuper des postes de prise des décisions. Par contre, certains hommes pensent que la notion du Genre entêterait

¹ Esther Duflo, « Égalité des sexes et développement », in Christine Ockrent (Dir.), *Le livre noir de la condition des femmes*, XO Éditions, Paris, 2006, p. 612-643.

les femmes à cause des sensibilités qu'affichent certaines d'entre ces dernières.

Comme le signale Jean-Marc Ela à ce propos : le Genre est « une véritable approche par le bas d'un autre développement qui n'est plus pensée à partir des modèles universels, sur la base d'une autonomie qui est à la fin stratégie d'action et de mobilisation et critère pour définir les projets à réaliser en fonction des besoins et valeurs d'une culture² ». Mais, l'intégration de l'approche GED rencontre des obstacles psychologiques, politiques, socioculturels et économiques en République Démocratique du Congo. Nous pouvons notamment relever :

- *Sur le plan psychologique* : Plusieurs femmes, bien qu'ayant évolué dans un système phallocratique, commencent à se valoriser, mais certaines autres se résignent encore d'accéder aux postes de prise des décisions, de s'exprimer et de participer comme partenaires actifs dans les activités de développement. Cependant, un bon nombre d'hommes adhèrent et participent aux activités des ONG.

- *Sur le plan politique* : Les hommes et les femmes travaillent en collaboration et participent aux prises des décisions, en vertu du partenariat entre eux dans les activités politiques et de développement. Les femmes commencent à être visibles sur le terrain politique public, mais toutes les femmes ne comprennent pas encore suffisamment le sens de son rôle³. Toutefois, non seulement des femmes pratiquent la politique, mais elles participent en plus à des activités de grande envergure comme la mise en place des institutions démocratiques au sortir des guerres que le pays a connues (exemple aux concertations politiques à Sun City en Afrique du Sud), ainsi que des assises tant nationales qu'internationales.

- *Sur le plan socioculturel* : Certaines cultures congolaises considèrent encore les femmes comme des instruments de plaisir et comme des êtres qui doivent absolument se taire devant les

² Jean-Marc Ela, *Afrique. L'irruption des pauvres et argent*, L'Harmattan, Paris, 1994, p. 265

³ Cf., Odette Bolie Nonkwa, *Évaluation de l'état d'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme au Zaïre*, Ministère de la Santé Publique et Famille, Kinshasa, 1996, p. 9-11.

hommes. Certaines coutumes préfèrent le garçon à la fille à la naissance dans la famille. Certaines femmes congolaises se méfient des autres au point où les femmes s'affichent parfois comme étant les premières ennemies des femmes. L'excision, le lévirat, le mariage préférentiel, l'influence de la famille dans la vie conjugale ainsi que la constitution et le sens de la dot réifient davantage la femme⁴ Mais, la scolarisation des filles s'est améliorée au niveau primaire et secondaire, bien que la déperdition soit manifeste au niveau universitaire.⁵

- *Sur le plan économique* : Les femmes congolaises s'affirment dans les activités du secteur économique tant formel qu'informel : leur contribution aux frais du ménage est estimée à plus de 80 %⁶. Mais certains employeurs préfèrent encore embaucher plus d'hommes que des femmes. D'où les femmes congolaises se retrouvent être des pauvres parmi les pauvres que sont les Congolais en général.

- *Sur le plan juridique* : La capacité juridique de la femme est renégociée et acquise en R. D. Congo par le Code de travail, même si des barrières culturelles demeurent encore quant à sa pleine mise en train et que le harcèlement sexuel soit encore toléré. La violence sexuelle est aussi frappée par la loi, mais celle-ci n'est pas encore vulgarisée et son application souffre du déficit de la volonté politique. Les zones des guerres et des conflits armés passent pour des bastions des pratiques dégradantes des viols et des violences sexuelles à l'endroit des femmes et des jeunes filles.

Au total, l'application du Genre soulève des problèmes encore pendants, qui appellent des solutions en R.D.Congo. Ces problèmes tiennent à des facteurs qui proviennent de l'environnement social et de l'imaginaire collectif alimentant le penser, le sentir et l'agir humain. De fait, les inégalités sont vécues dans la praxis sociale par des archétypes ou des clichés des comportements humains et sociaux.

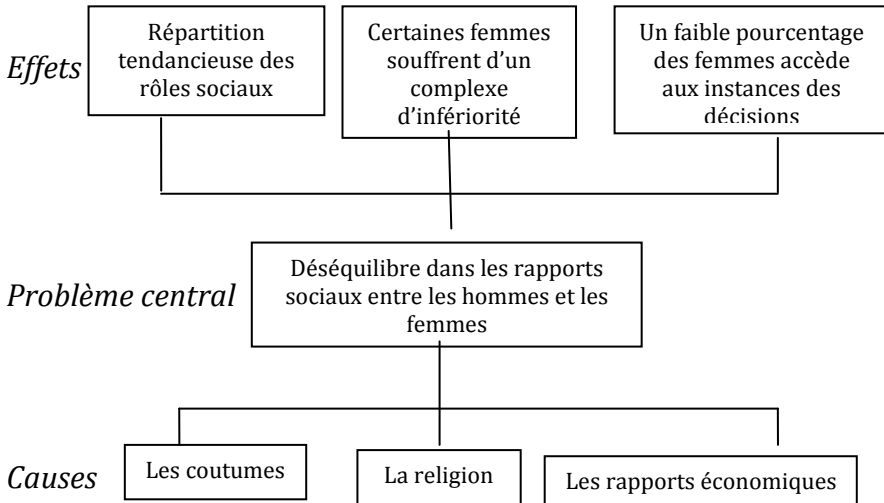
Nous schématisons la problématique de la ségrégation sexuelle comme suit :

⁴ *Ibid.*, p. 12-16.

⁵ *Cf. Infra.*

⁶ *Ibid.*, p. 35.

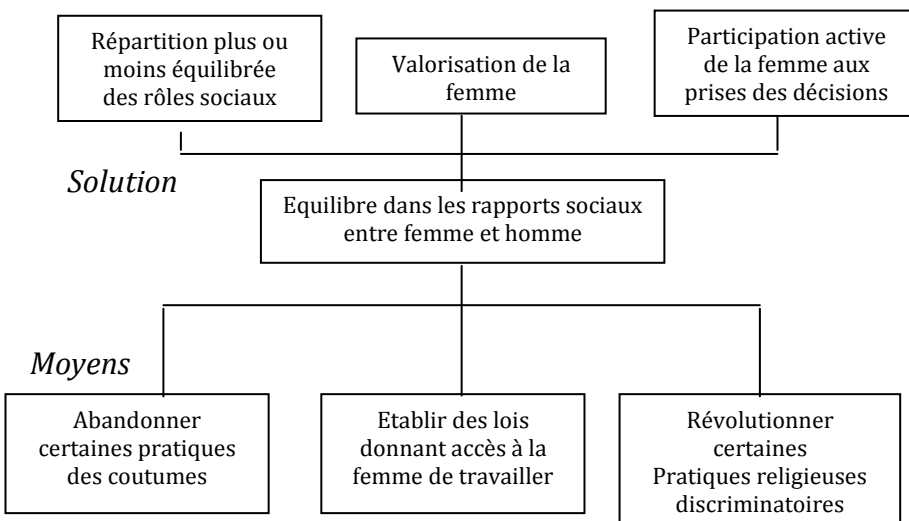
Diagramme n° I : La ségrégation sexuelle



Face à ces problèmes, les solutions devraient tenir compte des objectifs suivants que nous présentons schématiquement de la manière que voici :

Diagramme n° II : Stratégies de l'intégration de la femme au développement

Fin



Pour ce faire, certaines manœuvres qui méritent d'être envisagées sont, par exemple :

- *sur le plan social* : la sensibilisation de différentes couches de la population sur l'approche Genre peut permettre un équilibre dans les rapports sociaux entre les hommes et les femmes.

- *sur le plan politique* : les dirigeants du pays doivent favoriser une participation active de femme à l'éducation et aux instances de prise des décisions et les femmes à leur tour doivent arriver à vaincre le complexe d'infériorité.

- *sur le plan économique* : les entreprises doivent offrir des chances égales à l'homme et à la femme à pouvoir travailler, à avoir des moyens financiers et exercer des charges sociales stratégiques.

III. Le Genre en milieu universitaire à Lubumbashi

La lecture suivante du vécu des sciences sociales à Lubumbashi en R.D.Congo étaye la significativité sociale de la différenciation sexuelle. La faculté des sciences sociales, politiques et administratives de l'université de Lubumbashi a compté jusqu'au deuxième semestre de l'année académique 2008-2009 trente-six professeurs détenteurs du titre académique de docteur, dispersés à travers les grades académiques de professeur associé, de professeur et de professeur ordinaire.

Tous les professeurs sont du sexe masculin : il y a 36 à la faculté des sciences sociales, politiques et administratives de l'université de Lubumbashi et 5 à l'Institut supérieur d'études sociales de Lubumbashi en République Démocratique du Congo. C'est seulement au sein du corps scientifique qu'il y a des femmes : 2 femmes sont assistantes à la faculté, soit 2% du personnel scientifique et 1.49% du corps enseignant de la faculté ; 6 femmes sont comptées parmi les assistants et chefs de travaux à l'I.S.E.S. sur 42 membres, soit 14,28%.

Ainsi que cela apparaît, il y a plus des femmes enseignantes à l'I.S.E.S. (13,04% de l'ensemble des enseignants) qu'à la faculté des sciences sociales, politiques et administratives de l'Université de Lubumbashi (1,49%).

Mais ces chiffres ne signifient pas que les femmes ne terminent pas avec grade pour ainsi remplir les conditions requises au recrutement des assistants. Bien au contraire, il y en a qui remplissent les conditions nécessaires. Cependant, soit elles ne postulent pas pour être retenues, soit celles qui sont recrutées démissionnent après avoir été nommées. Ce qui laisse entrevoir une certaine incompatibilité entre la carrière scientifique et le statut de femme congolaise ayant étudié les sciences sociales en R. D. Congo. Ou bien les avantages liés à l'exercice de métier académique de sociologue, de politologue, d'anthropologue et d'internationaliste ne le sont pas comme tels pour la femme à l'Université de Lubumbashi.

Néanmoins, la présence féminine est remarquable, bien que faible au sein de la population estudiantine. Le tableau suivant présente la répartition des étudiants durant les trois dernières années académiques. Certes, l'établissement des statistiques des étudiants n'est pas aisé à l'université de Lubumbashi. Car les listes mises à la disposition de la faculté par le secrétariat général académique ne signalent pas le sexe de l'étudiant. Mais la mobilité des étudiants et la résistance enregistrées chez certains d'entre eux ne facilitent pas non plus la constitution des chiffres exactes à la faculté. Cependant, nous sommes arrivés à monter des données très probables à partir des listes des présences élaborées dans des promotions. Ce sont ces données que nous avons réunies dans le tableau suivant.

Tableau n° 1 : La répartition par sexe des étudiants de 2005 à 2008 à l'Université de Lubumbashi

Année académique	Étudiants	Étudiantes	Effectif total
2005-2006	2.004	309	2.313
2006-2007	1.671	717	2.388
2007-2008	2.156	1.016	3.172
Total	5.831	2.042	7.873
pourcentage	74.06	25.93	100

Ce tableau laisse voir qu'il y a eu 13.3% des dames parmi les étudiants en sciences sociales en 2005-2006 ; 30% en 2006-2007 ; et 32% en 2007-2008. Soit, pour les trois dernières années académiques, il y a eu 25.93% des filles contre 74.06% des garçons.

À l'Institut supérieur d'études sociales, la situation se présente comme suit :

Tableau n° 2 : La répartition par sexe des étudiants de 2005 à 2008 à l'ISES/Lubumbashi

Année académique	Étudiants	Étudiantes	Effectif total
2005-2006	458	267	725
2006-2007	899	392	1.291
2007-2008	1.044	447	1.491
Total	2.401	1.106	3.507
Pourcentage	68.46	31.53	100

Ce tableau renseigne qu'il y a eu 36,8% des dames à l'I.S.E.S/Lubumbashi durant l'année académique 2005-2006 ; 30,3% en 2006-2007 et 29,9% en 2007-2008. Soit pour l'ensemble des trois années académiques successives 31,53% des filles et 68,46% des garçons. En d'autres termes, le nombre des filles régresse à l'I.S.E.S. alors qu'il progresse à la Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives à l'Université de Lubumbashi. Pourtant les deux institutions sont voisines, localisées dans un même environnement et bénéficient quasiment des services de mêmes professeurs. La raison de cette disparité peut être l'attraction de la faculté eu égard au prestige du diplôme universitaire surtout celui des relations internationales, selon une certaine opinion, non toutefois vérifiée. Le nombre considérable des garçons ou étudiants de sexe masculin à l'I.S.E.S. peut être lié à l'ouverture des départements techniques qui les attirent davantage.

Mais l'augmentation des effectifs des dames à la faculté est en proportion inférieure aux effectifs des étudiants de sexe masculin. Cette situation peut s'expliquer par l'influence des pesanteurs de la société sur la fréquentation de l'université notamment le

mariage tardif des garçons par rapport à celui des filles. Cependant, l'âge des étudiantes est inférieur à l'âge de leurs collègues du sexe masculin de la même promotion. Plus de la moitié des filles entrent à l'université entre 18 et 20 ans, tandis que l'âge des garçons va de 20 à 23 ans en première année de graduat. Cependant, le taux de déperdition durant le cursus universitaire est plus élevé chez les filles que chez les garçons. 5/10 filles terminent leurs études universitaires en sciences sociales, alors que les garçons y parviennent entre 6 et 7/10^{ème}.

Les filles abandonnent pour des raisons de mariage, de difficultés financières non surmontées, par découragement face aux aléas de la vie estudiantine. Parfois, ils interrompent leurs études sans raison évidente. Le mariage les soustrait le plus des études universitaires à cause de la pesanteur de la culture sur la mentalité de la population. Par exemple, lorsque la règle de la circularité de la dot impose que le mariage de la fille doit offrir à un parent collatéral de ses géniteurs le droit de consommer sa dot, cet ayant-droit exerce autant que les géniteurs la pression sur la fille pour qu'elle s'affranchisse de la contrainte de la coutume et partant d'une sanction négative notamment un mauvais sort issu de la sorcellerie de la part de la famille. De plus, la plupart des filles conçoivent que le mariage détermine plus leur vie sociale que le travail qu'elles exécuteraient grâce à leurs études. D'autant plus, pensent-elles, par le mariage, elles obtiennent non seulement le prestige social, mais aussi la prise en charge matérielle et financière de leurs parents. À ce titre, il semble que mieux vaudrait se marier tôt, car une fille qui tarde aux études a moins des chances de se marier.

En outre, les étudiantes ne savent pas surmonter les difficultés financières pendant leurs études universitaires, parce que la débrouille leur coûte cher. Celle-ci leur est défavorable parce qu'elle peut les amener à une marginalité sociale minant leur être social. Par exemple, à l'absence d'une bourse d'études et d'une activité « propre », les autres voies débouchent facilement sur la vente du charme et le commerce charnel ayant entre autres corollaires l'infection du VIH/SIDA entraînant la mort.

Parfois les filles sont découragées par des sollicitations, sinon des harcèlements sexuels de la part de certains enseignants qui n'hésitent pas souvent à soutenir leurs échecs en cas de refus ou

de résistance. Certaines se laissent par contre se fourvoyer dans des relations amicales ou de copinages compromettants qui finissent par exemple à une difficile gestion de la grossesse. Les garçons, eux, abandonnent à cause des difficultés financières. Souvent les garçons qui abandonnent retournent aux études par après, rares sont plutôt les filles qui reviennent. Face aux tribulations financières, il y a des garçons qui font des jardins potagers sur le campus et ventent à la récolte leurs produits ; d'autres font le préceptorat dans des familles aisées dans la ville, le petit commerce ou tiennent des cabines publiques de téléphonie mobile. C'est ce qui fait, entre autre, que le campus universitaire ressemble fort bien à un marché où les activités affectent le climat académique. Les garçons s'en sortent parce que leur présence dans des unités commerciales exige d'abord le renoncement au luxe immédiat et l'acceptation des intempéries (soleil et poussières) et, ensuite l'indifférence pour braver la honte et le complexe d'infériorité. Par contre, les filles trouvent qu'elles s'exposeraient à la moquerie et exposeraient par là leur pauvreté ou leur misérabilisme. Elles préfèrent donc dissimuler leur incapacité matérielle et budgétaire.

IV. Perspectives d'avenir

L'égalité des sexes s'avère aujourd'hui plus que jamais comme génératrice principale des droits du genre humain et comme une garantie des autres droits. Elle pourvoit la potentialité des femmes de maîtriser leur vie et de participer à la destinée politique des collectivités si une base juridique des rapports sociaux cohérents est jetée au profit de tous. Elle s'impose en somme comme condition sine qua non du développement social passant par le développement personnel et économique.

En effet, pour François Perroux, le développement requiert un ensemble des changements dans les structures mentales et les aptitudes sociales d'une population qui mettent celle-ci en état d'augmentation et de façon durable son produit global.

Mais, les relations entre femmes et hommes en R. D. Congo soulèvent l'interrogation sur les inégalités entre les deux sexes touchant l'équilibre des rapports sociaux entre les acteurs au sein de la société. Après examen de la réalité sur terrain, il s'avère que les femmes congolaises vivent sous des contraintes multiples qui

portent préjudice à leur épanouissement et à l'équilibre entre les pôles sociaux d'action publique. Dès lors, l'approche « Genre » s'affiche parmi les paramètres significatifs de la gestion des institutions sociales. Elle est une perspective opérant à la faveur de la participation active et responsable des hommes et des femmes à la survie collective des populations ainsi que de l'épanouissement des femmes dans l'accomplissement du processus de développement et la réalisation de la plénitude de la vie socio-économique de la famille et de la communauté globale.

La parité n'est pas alors un tournoi sportif de catch au cours duquel les femmes s'emploieraient dans un combat corps à corps contre les hommes. Elle est plutôt une opportunité socio-historique de la repolarisation sociale de la masculinité. Cette repolarisation résultera de la dépolarisation de la masculinité actuelle en vue d'une nouvelle polarisation des forces sociales à l'issue de la polarisation de la féminité soit du passage de la féminité passive à une féminité active et *activante*. Nous pouvons représenter le changement socioculturel envisagé comme suit :

$$S1 = M^2 + F^-$$

$$S2 = (M^2 - M^1) + F^1$$

$$M^1 + F^1$$

Légende : *S1 c'est la société sous le monopole de la masculinité ; S2 la nouvelle société sous le régime de la parité ; M¹ la masculinité monopolaire ; M² la masculinité collaborant avec la féminité ; F⁻ la féminité sous-employée socialement ; F¹ la féminité polarisée et visible.*

La société, jadis sous le monopole de la masculinité, devrait subir un changement de sa dynamique interne pour devenir bipolarisée à la fois par la féminité et la masculinité. La dépolarisation sociale de la masculinité consiste dans la cession de certains rôles sociaux par les hommes, par consensus, suite à la reconnaissance par lui des potentialités des femmes.

$$S1 \longrightarrow S2 = \text{Développement}$$

$$\text{soit } S2 - S1 = D$$

Mais la cession ne doit pas être une offrande inconditionnelle, elle doit plutôt s'effectuer au regard et en fonction des aptitudes

des femmes. La féminité polarisée ou active devrait à tout prix faire preuve de créativité pour engendrer des savoirs et des rôles sociaux nouveaux, car les actuels savoirs et rôles répondent à la logique sociale de la prédominance de la masculinité. La symbolique suivante est significative :

- pour les sexes : les hommes sont représentés par ♂, alors que les femmes le sont par ♀;

- pour la puissance : le signe + de la positivité est associé aux hommes, alors que le signe - de la négativité est associé aux femmes ;

- pour le pouvoir : la droite désigne les hommes, alors que la gauche désigne les femmes ;

- pour le sens du corps humain : le côté droit et la main droite renvoient au masculin, alors que le côté et la main gauche renvoie à la féminité ;

- pour la physique : l'énergie forte dirigée vers l'utilisateur est représentée par le signe + ; alors que l'énergie faible qui retournée vers le générateur est représentée par le signe - ;

- pour le diagramme généalogique : les hommes sont représentés par Δ , alors que les femmes le sont par O.

Ce qui signifie que les hommes tireraient vers le haut et que les femmes, elles, tracteraient « dangereusement » vers le bas, vers le néant. Cette symbolique est tendancieuse et mérite donc d'être corrigée.

Cependant, quoiqu'il en soit, le remplissage pur et simple de l'échiquier social, en raison de la parité, par des présences féminines empressées en vue de complaire à une certaine opinion est, autant que le remplissage social fantaisiste par des présences masculines, à éviter parce qu'il porte le risque évident d'un préjudice flagrant au développement. Si alors la polarisation sociale de la féminité n'atteint pas la finalité sociale escomptée, la masculinité risque de se reconsolider pour longtemps encore et phagocyter davantage la féminité. Un travail social de fond s'impose donc.

Conclusion

L'opinion semble n'avoir pas encore constaté avec satisfaction que l'intégration des femmes au développement est une révolution particulière dans la suite de grandes révolutions historiques déjà connues, telles que la révolution capitaliste en ce qui concerne l'appropriation des moyens de production, la révolution de la scribalité à l'issue de l'invention de l'imprimerie, la révolution industrielle par la domestication de l'énergie électrique et l'invention de la machine à vapeur ainsi que la révolution sociale par l'établissement de l'égalité entre citoyens.

Mais l'intégration des femmes est une révolution de la révolution sociale ; car elle est la négation de la négation par ce qu'elle prône une révolution sociale consistant en une réforme de la base institutionnelle de la société humaine actuelle ou une récusation de ses tenants et de ses aboutissants. La base en question est l'ensemble et le système des lois et des normes sociales qui, en dernière analyse, se révèlent ségrégationnistes et partant avilissantes de l'humanité et surtout de la socialité même de la société humaine. En effet, cette base postule la confiscation des avantages sociaux et le monopole de la gestion ou une gestion exclusive des institutions sociales par la masculinité.

Fort des faits qui précèdent, il nous revient de constater que l'état de sa question ainsi que le débat sur la situation des femmes, qui s'en suit, se déroulent dans la dispersion à travers l'Afrique à l'heure actuelle. Ça ne permet pas de formuler des stratégies africaines communes à partir des réalités locales parce que contradictoires. C'est pourquoi, nous recommandons qu'un réseau de recherche sur « les femmes africaines et le développement » soit créé et rendu opératoire.

Références bibliographiques

- Esther Duflo, « Égalité des sexes et développement », in Christines Ackrent (Dir), *Le livre noir de la condition des femmes*, Paris, XO Éditions, 2006.
- François Perroux, *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Aubin, 1984.
- Jean-Marc Ela, *Afrique. L'irruption des pauvres et argent*, L'Harmattan, Paris, 1994.

Margaret Mead, *L'un et l'autre sexe. Les rôles d'homme et de femme dans la société*, Paris, Plon, 1966.

Odette Bolie Nonkwa, *Évaluation de l'état d'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme au Zaïre*, Ministère de la Santé Publique et Famille, Kinshasa, 1996.

Ralph Linton, *Le Fondement de la personnalité*, Dunod, 1968.